

## Publication des états financiers simplifiés de Parc Éolien Pierre-De Saurel SEC

	2024	2023
<b><u>Revenus (M\$)</u></b>		
Énergie	9,68	8,66
Autres	0,52	0,46
<b>TOTAL</b>	<b>10,20</b>	<b>9,12</b>
<b><u>Dépenses (M\$)</u></b>		
Redevances aux agriculteurs et municipalités	0,64	0,54
Entretiens et Opérations	0,78	0,67
Autres charges	0,10	0,44
<b>TOTAL</b>	<b>1,51</b>	<b>1,65</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (M\$)</b>	<b>8,69</b>	<b>7,47</b>
<b><u>Frais Financiers (M\$)</u></b>		
Amortissement et capital sur emprunt	3,59	3,58
Intérêts sur emprunts	1,86	1,94
Autres Frais	0,29	0,29
<b>TOTAL</b>	<b>5,75</b>	<b>5,81</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (M\$)</b>	<b>2,94</b>	<b>1,66</b>

## **Explications et clarifications de la direction-générale**

Les chiffres montrés dans ce tableau résumé proviennent des états financiers du parc éolien qui ont été audités par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et présentés au conseil d'administration du parc éolien ainsi qu'aux actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 9 avril 2025 à la MRC Pierre-De Saurel.

L'année 2024 aura été beaucoup plus venteuse que 2023 avec une production de 57,2 GWh en comparaison avec 53,2GWh en 2023 ce qui, jumelé à un taux d'énergie indexé à l'IPC, a directement contribué à l'augmentation des revenus de production d'énergie pour l'année 2024.

Cette excellente année de production a donc permis de distribuer à la MRC de Pierre-De Saurel la somme de 3 231 255\$. Le montant est établi selon différents barèmes imposés par notre créancier qui garantissent que le parc est en mesure de rencontrer ses obligations financières et de garder des réserves appropriées en banque avant de distribuer l'argent vers la MRC. Le calcul est basé sur sa capacité de générer des flux de trésorerie et non sur le résultat comptable de l'entreprise.

Toujours en 2024, le parc éolien a payé à titre de redevance et compensation un montant de 636 151\$ aux différents agriculteurs et municipalités sur lesquels sont installées les éoliennes.

Finalement, bien que non montré aux états financiers, le Parc Éolien s'est prévalu d'un outil financier qui le protège contre les fluctuations des taux d'intérêt. Cet outil, appelé communément un « swap » fait en sorte que nous avons échangé notre taux d'intérêt variable avec une autre entreprise qui avait un taux d'intérêt fixe, et ce, par l'entremise de Desjardins. Cet outil oblige les entreprises en cause de déclarer à leur état financier un gain non réalisé sur cet outil financier. En 2024, c'est une perte de 1.1M\$ qui a été inscrite aux livres. Cette valeur, purement virtuelle, tendra vers une valeur nulle au terme du contrat de financement.

***Pour les citoyens qui désireraient obtenir une copie des états financiers complets, nous vous invitons à contacter l'équipe du Parc Éolien Pierre-De Saurel par courriel au [dq@eoliennespierredesaurel.com](mailto:dq@eoliennespierredesaurel.com).***